

## CONSEIL MUNICIPAL du 11 septembre 2020

**Présents :** Vanessa AMBLARD, Hervé BUTTARD, Jérôme CHARREL, Roger CHARVET, Dominique JANET-MAITRE, Francis MENU, Nelly PARIS, Evelyne PHILIPPE, Eric PUTOT, Michel VALETTE.

**Excusés :**

### ORDRE DU JOUR

1. Point sur les travaux des commissions et orientations pour la rentrée 2020
2. Travaux en cours
3. Questions diverses

Monsieur le Maire fait le point sur la réunion de rentrée du Conseil Communautaire Cœur de Chartreuse consacrée principalement à finaliser la mise en place des modalités de gouvernance de la structure intercommunale.

Dans ce contexte, sont instituées les différentes commissions thématiques qui animeront l'activité intercommunale tout au long de la mandature ; elles sont au nombre de dix, et le conseil municipal a souhaité qu'un de ses élus représente Corbel dans chacune d'entre elles :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| ○ Finance – administration générale :                   | Hervé BUTTARD (Maire membre de droit) |
| ○ Gestion des déchets et SPANC :                        | Francis MENU – Nelly PARIS            |
| ○ Urbanisme – Aménagement :                             | Michel VALETTE                        |
| ○ Tourisme :  | Evelyne PHILIPPE                      |
| ○ Economie :  | Roger CHARVET                         |
| ○ Petite enfance et solidarité :                        | Dominique JANET-MAITRE                |
| ○ Jeunesse :  | Vanessa AMBLARD                       |
| ○ Bâtiment et travaux :                                 | Hervé BUTTARD                         |
| ○ Projet de territoire et mutualisation :               | Jérôme CHARREL                        |
| ○ Environnement – transition écologique – agriculture : | Eric PUTOT                            |

### Activité des commissions communales – Travaux en cours

#### **Voirie :**

La mise en place des plateaux ralentisseurs au hameau des Bozons a été réalisée en début de mois ; le montant des travaux s'élève à 10.623 €, une subvention à hauteur de 5.099 € est attendue du Conseil Départemental de la Savoie au titre du reversement des amendes de police. Les premiers retours de la part des riverains font le constat d'une notable amélioration en termes de sécurisation de leur lieu de vie.

L'aide initialement obtenue au titre du fond départemental d'équipement des communes 2019 (FDEC) pour la réfection partielle du toit de l'église va être réaffectée sur le programme voirie pour les travaux d'aménagement du virage des Roses où la chaussée en encorbellement présente de sérieux signes d'affaissement.

La réfection partielle de la voirie des Fiolins, pour un montant de travaux estimé à 39.245 €, assorti d'une aide du département de la Savoie à hauteur de 16.200 € au titre de FDEC 2020, pourront être entrepris dès cet automne. Le dossier concernant une deuxième tranche de travaux sur ce secteur est à l'étude et sera soumis au département dans le cadre de la programmation du FDEC 2021.

#### **Bâtiments :**

La réflexion quant à l'usage fonctionnel des bâtiments communaux en ce début de mandat s'articule autour de 4 axes :

- ✓ La poursuite de la convention Conseil en Energie Partagée contractée avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie qui doit permettre, s'appuyant sur un bilan énergétique global

et actualisé au niveau de la commune, d'établir un cahier des charges d'actions visant à améliorer le rendement énergétique global des infrastructures communales.

- ✓ La redéfinition fonctionnelle de l'utilisation du local technique d'une part, et de la maison de vie locale d'autre part.
- ✓ Une remise en perspective de la vocation (à redéfinir?) de la grange des Roses, compte tenu des dernières estimations de coûts prévisionnels pour les travaux de réhabilitation.
- ✓ Enfin, et en filigrane de l'ensemble de la programmation concernant les bâtiments, la finalisation du dossier de mise en accessibilité sur lequel la commune est engagée depuis 2015.

#### **Tourisme :**

La commission tourisme a entamé, en lien avec Chartreuse Tourisme et les différentes instances du massif, un travail de repositionnement de la commune au sein de l'offre touristique en Chartreuse.

#### **Questions diverses :**

##### *Foncier :*

La commune va solliciter une ou deux agences immobilières pour estimation et mise en vente du dernier terrain à bâtir au lotissement la Cochette.

La réhabilitation du four de la Vieille Fourche va être entreprise avant l'hiver dans le cadre de travaux en régie.

**Prochain conseil le vendredi 06 novembre à 20h00**



**LE MAIRE**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.